

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-257701748-20170613-DCS2017_30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2017

Publication : 16/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



SIRMOTOM



Rapport annuel 2016

sur le prix et la qualité du

service public d'élimination des déchets



INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objet de présenter le bilan sur le plan technique et financier de la conteneurisation, des collectes, du tri de la collecte sélective, des déchets du SIRMOTOM traités sur le Centre de Valorisation Énergétique du SYTRADEM, des déchetteries et des services annexes du Syndicat de la Région de Montereau pour le Traitement des Ordures Ménagères (S.I.R.M.O.T.O.M.) pour l'année 2016. Il est établi sur la base des documents reçus et contrôlés : rapports mensuels et annuels fournis par les exploitants et les factures émises.

RAPPEL

Tout producteur ou détenteur d'un déchet est responsable de son élimination dans des conditions compatibles avec la protection de l'environnement et la santé publique. Un déchet est un objet que son détenteur destine à l'abandon, et qui est potentiellement dangereux pour l'environnement.

Les déchets produits par les ménages et, dans certaines conditions, par les artisans, les commerçants et les petits industriels, sont collectés et éliminés par les communes. C'est un service public communal. Les communes ont la possibilité de se regrouper pour collecter et traiter les déchets des ménages, ou pour une partie seulement de ce service public.



LE MOT DU PRESIDENT

Le monde évolue, et nous évoluons avec lui. Sous ces mots très généraux, se cache la réalité de l'action locale : nous devons toujours nous remettre en question et faire évoluer le service rendu à nos concitoyens.

Cette volonté nous amène souvent à réévaluer les choses qu'on pense, de prime abord, immuables. C'est le cas pour les fréquences de collecte. Nous savions que cette mesure serait difficile à accepter pour certains.

Au final, le SIRMOTOM a fait face à des réclamations, et résolu progressivement les problèmes qui se sont présentés. Néanmoins, cette mesure a été rapidement acceptée. Et les résultats sont là :

nous n'avons jamais collectés autant d'emballages ménagers recyclables. Une belle victoire, qui prouve que parfois, il faut savoir s'écarter du dogme établi, et proposer un service adapté aux usagers.

Il s'agit d'une victoire commune, fruit de l'effort de tous. Persistons dans cette voie, et garantissons ainsi un service de qualité.



**Monsieur Yves JEGO,
Président du SIRMOTOM**





SOMMAIRE

0	Introduction	P. 2	4	Indicateurs techniques	
	Le Mot du Président	P. 3		Introduction	
	2016 : Evènements marquants	P. 6		Collecte en porte à porte	P. 18
1	Carte d'identité			Collecte en point d'apport volontaire	P. 19
	Le territoire	P. 8		Déchetteries	P. 19
	Les compétences	P. 10		Services « annexes »	P. 20
	Organisation	P. 11		La précollecte	
2	La communication			Parc des bacs de collecte	P. 21
	La communication en porte-à-porte	P. 14		Points d'apport volontaire aériens	P. 22
	Les animations scolaires	P. 14		Points d'apport volontaire semi-enterrés et enterrés	P. 23
	Les animations grand public	P. 14		Suivi de collecte	P. 23
	Le site internet	P. 15		La collecte	
	Les supports de communication	P. 15		Modes et fréquences de collecte	P. 24
	Les médias	P. 15		Parc des camions de collecte	P. 25
3	La prévention des déchets			Performances de collecte	P. 26
	Opération « Poules »	P. 16		Les déchetteries	
	Compostage	P. 16		Fréquentation	P. 30
	Forum Miam Miam	P. 17		Tonnages	P. 31
	Broyage des déchets verts à domicile	P. 17		Apport des professionnels	P. 34
				Traitement des déchets	
				Ordures Ménagères Résiduelles	P. 35
				Emballages ménagers et papiers	P. 35
				Caractérisations	P. 35
			5	Indicateurs financiers	
				Dépenses de fonctionnement	P. 36
				Dépenses d'investissement	P. 38
				Recettes	P. 40



2016 : événements marquants

1^{er} Avril

Changement des tournées de collecte

En raison d'un contexte de production en évolution depuis ces dernières années (*baisse de la production d'ordures ménagères, montée en puissance du tri sélectif...*), plusieurs communes sont dorénavant collectées une seule fois par semaine en ordures ménagères (Cannes-Ecluse, Saint-Germain-Laval, La Grande Paroisse, Varennes-sur-Seine, Voulx et une partie de Montereau).

En parallèle, pour accompagner les foyers dans leur effort de tri, la collecte des emballages ménagers devient hebdomadaire sur l'ensemble du territoire.



11 juin

Première distribution de poules

L'opération poules a été reconduite pour l'année 2016, et rencontre toujours autant de succès. En tout, 100 foyers ont été dotés, la seconde distribution ayant eu lieu en fin d'année.

Juillet

Mise en place d'une benne EcoMobilier sur la déchetterie de Voulx

Dans le cadre d'un contrat établi avec l'éco-organisme Eco-Mobilier, le SIRMOTOM a mis en place à la déchetterie de Voulx une benne dédiée au mobilier. L'avantage est double : l'éco-organisme prend à sa charge le transfert et le traitement de ce type de déchet, et assure sa valorisation.





Septembre

Reprise des animations pédagogiques dans les écoles

A défaut de l'accord des inspections de l'Education Nationale du territoire, l'ambassadeur du tri n'a pas pu tenir d'animations scolaires avant la rentrée 2016.

9 classes ont ainsi été sensibilisées à une des thématiques proposées, soit un total de 246 élèves.

Du 11 au 16 octobre

Forum Miam Miam

Lors de la semaine du goût du 11 au 16 Octobre 2016, le SIRMOTOM, en partenariat avec la ville de Montereau, a organisé le Forum Miam Miam 2016 : le rendez-vous de l'alimentation heureuse.

Cet évènement a offert une riche programmation dédiée aux scolaires, abordant les différentes thématiques liées aux pratiques et habitudes alimentaires (*notions d'équilibre alimentaire et d'hygiène de vie de la consommation, de publicité, de plaisir de la table, de cuisine, de lecture et de compréhension d'étiquettes...*).



17 octobre

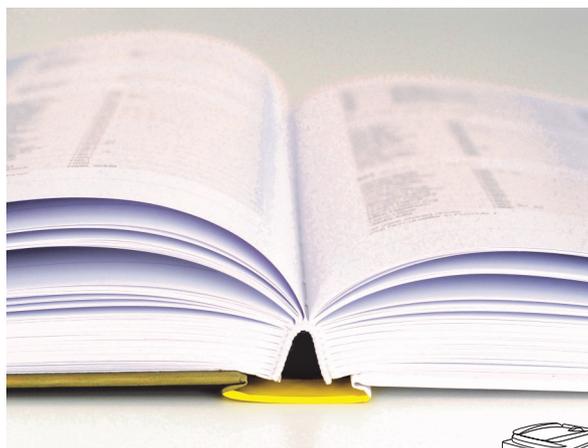
Inauguration de la déchetterie réhabilitée de Voulx

Après plusieurs mois de rénovation et d'agrandissement, la déchetterie de Voulx a été inaugurée. Ce fut l'occasion de présenter les nouveaux aménagements mis en place, destinés à faciliter l'utilisation de la déchetterie aux usagers, mettre en conformité l'ouvrage, et accueillir des flux supplémentaires dans de meilleures conditions.

Année 2016

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes

Amorcé en octobre 2015, le contrôle s'est déroulé durant l'ensemble de l'année 2016, le rapport définitif étant rendu public début 2017.



1. Carte d'identité : le territoire

Le SIRMOTOM assure la mission de service public de collecte des Déchets Ménagers depuis le 19 mai 1972. Il exerce sa compétence « collecte des ordures ménagères et assimilées » sur 6 communautés de communes (40 communes) avec un total de **52 746 habitants** :

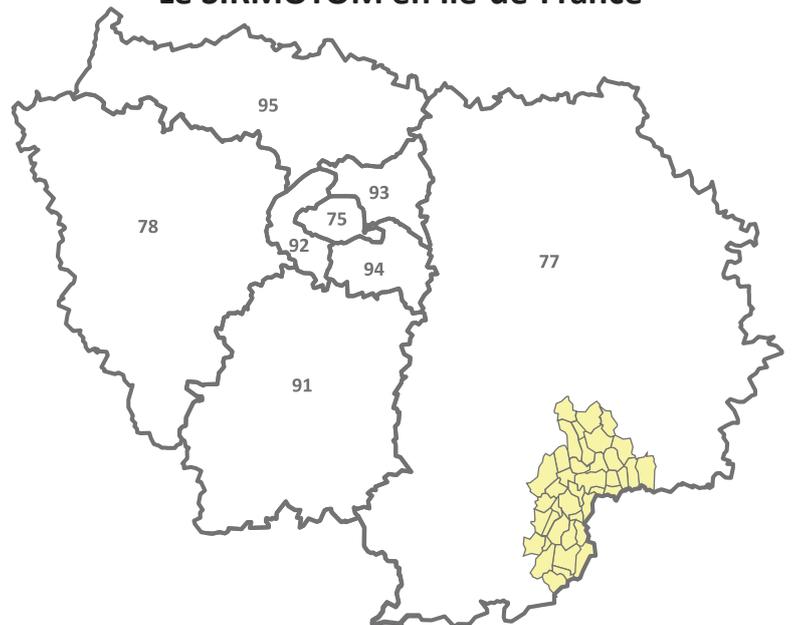
- **Communauté de communes Bassée-Montois (10 communes)**
Balloy, Bazoches-les-Bray, Châtenay-sur-Seine, Couteçon, Egligny, Gravon, Gurcy-le-Châtel, Montigny Lencoup, La Tombe, Villeneuve-les-Bordes
- **Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (8 communes)**
Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Flagy, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Thoury-Férottes, Voulx
- **Communauté de Communes Moret Seine et Loing (4 communes)**
Dormelles, Saint-Ange-le-Veil, Villemaréchal, Ville Saint Jacques
- **Communauté de Communes des Deux Fleuves (14 communes)**
Barbey, La Brosse-Montceaux, Cannes-Ecluse, Courcelles-en-Bassée, Esmans, Forges, La Grande-Paroisse, Laval-en-Brie, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Saint-Germain-Laval, Salins, Varennes-sur-Seine
- **Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing (3 communes)**
Lorrez-le-Bocage-Préaux, Vaux-sur-Lunain, Villebéon
- **Communauté de Communes Brie Nangissienne (1 commune)**
La Chapelle Rablais

Population desservie :
52 746 habitants (Insee, recensement 2013 entré en vigueur au 01/01/2016 – population totale)

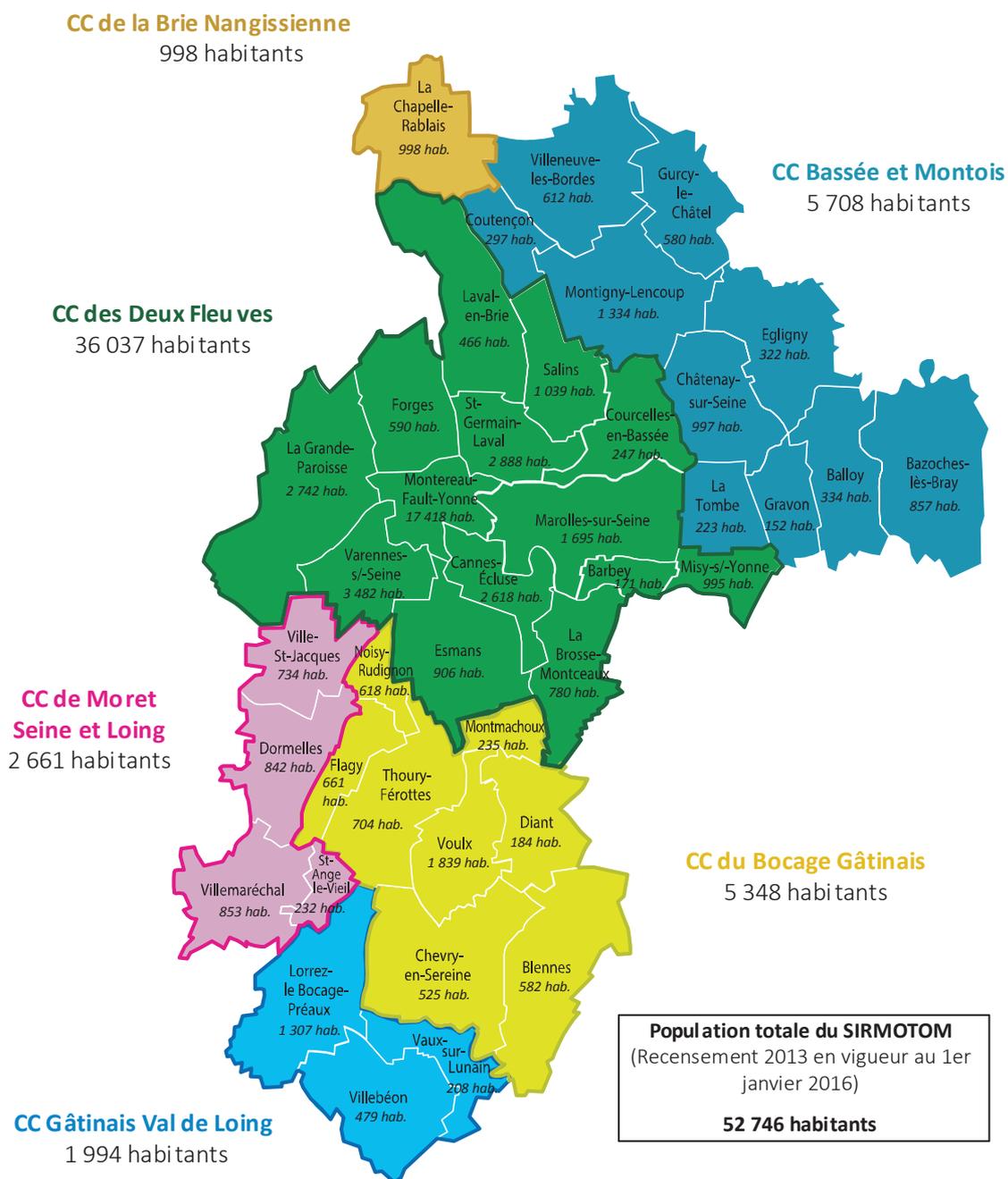
Territoire semi-rural

Densité de population : 101 hab/km²

Le SIRMOTOM en Île-de-France



Les communes et communautés de communes du SIRMOTOM



1. Carte d'identité : les compétences

Suite à la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets, l'aspect économique et environnemental de la gestion des déchets a été davantage pris en compte, entraînant notamment des regroupements communaux. C'est dans ce contexte que le SIRMOTOM s'est développé.

Le SIRMOTOM assure la collecte des déchets des particuliers, ainsi que ceux des artisans et commerçants (*sous condition qu'ils soient assimilables à des ordures ménagères, en nature et en quantité*).

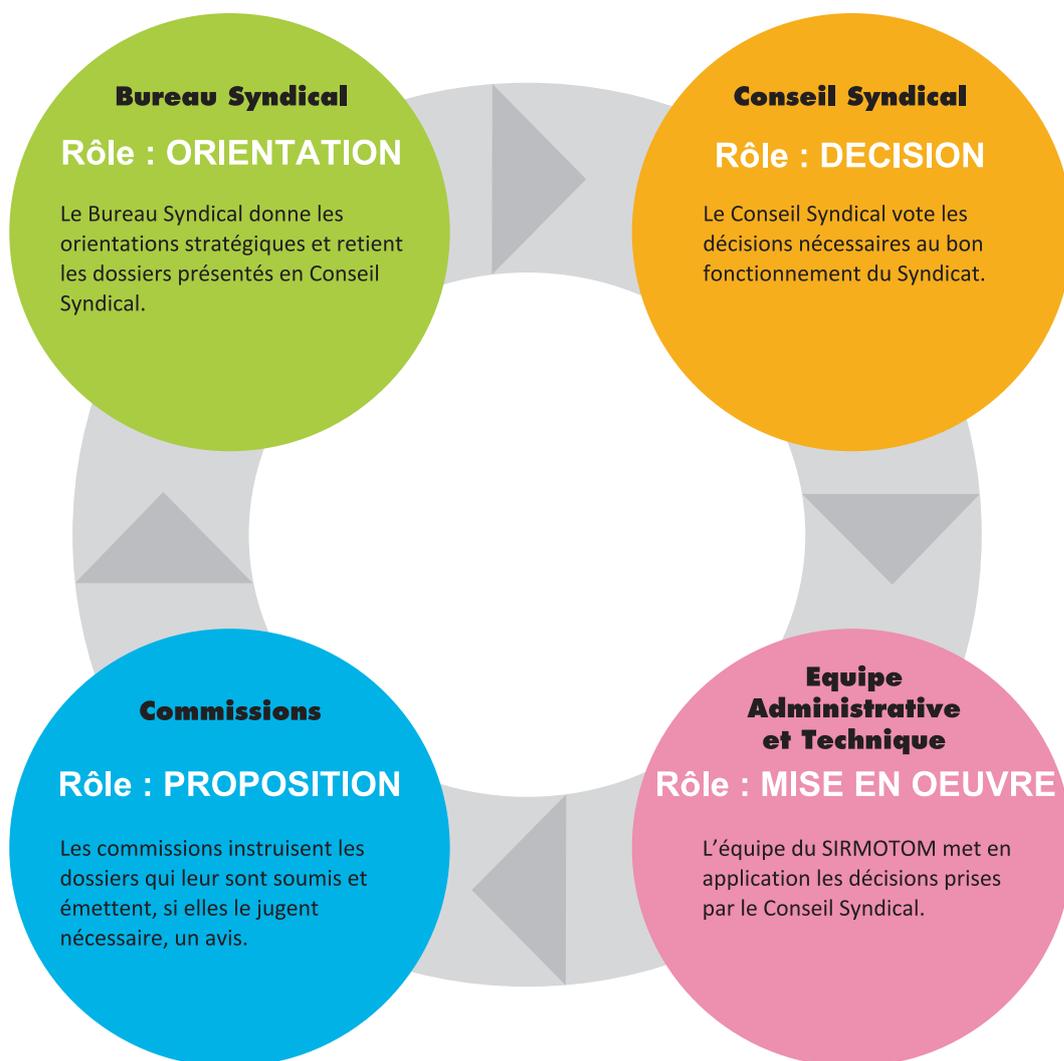
Le SIRMOTOM gère les services suivants :



1. Carte d'identité : organisation

Le fonctionnement du SIRMOTOM repose sur trois instances politiques différentes : le Conseil Syndical, composé de 54 élus issus des conseils communautaires des collectivités adhérentes. Le bureau est constitué du Président, des Vices-Présidents, du secrétaire, du secrétaire adjoint, et des assesseurs.

Quant aux membres des commissions spécialisées (affaires techniques, finances, communication, affaires générales - personnel), ils sont désignés au sein du conseil syndical.



Equipe administrative et technique

Le SIRMOTOM est composé d'une équipe de 13 agents répartis dans différents services, selon l'organigramme suivant :



Les équipements du SIRMOTOM

Pour exercer ses missions, le SIRMOTOM dispose des équipements suivants :

- Un bâtiment administratif situé à Montereau,
- Un site d'opérations pour les collectes, le stockage de fournitures et le matériel, ainsi qu'un bâtiment administratif et des locaux sociaux,
- Une plate-forme de transfert du verre et des encombrants à Montereau,
- Un quai de transfert situé à Montereau pour la collecte sélective destinée au Centre de Tri SYTRAVAL à Nangis,
- Deux déchetteries situées à Montereau et à Voulx.



Les partenaires et prestataires du SIRMOTOM

Différents acteurs interviennent dans le processus de la gestion des déchets, au niveau de la pré-collecte, de la collecte et du traitement.

Acteurs de la pré-collecte et de la collecte

Fourniture de contenants

CITEC (*bacs et points d'apport volontaire aériens*)

Plastic Omnium (*composteurs et points d'apport volontaire semi-enterrés*)

TMI Moriceau (*bennes de déchetteries*)

Gestion des contenants et collecte

Aubine – Véolia Propreté (*collecte en porte à porte*)

COVED (*exploitation des déchetteries, collecte des points d'apport volontaire et dépôts sauvages, traitement des encombrants*)

AIP Refon (*encombrants sur demande, livraison des composteurs et des poulaillers*)

Eco-Organismes

EcoEmballages (*emballages ménagers*)

EcoFolio (*papier*)

EcoTLC (*textiles*)

↳ Le Relais et EcoTextile : opérateurs de collecte

Acteurs du traitement

SYTRADEM : Syndicat de Traitement des Déchets Ménagers du Sud-Est Seine et Marne

↳ **SOVALEM** (*traitement des ordures ménagères par valorisation énergétique*)

↳ **SYTRAVAL** (*tri des emballages ménagers et journaux en vue de leur recyclage*)

↳ **VERALLIA** (*recyclage du verre*)

Déchetteries (*seuls les exutoires des flux les plus importants sont cités*)

JMC Vert (*déchets verts des déchetteries*)

Ferme de l'Abondance (*déchets verts des déchetteries*)

Phytoresource (*déchets verts des déchetteries*)

ISDND de Champigny-sur-Marne (*encombrants et gravats*)

Eco-Organismes

OCAD3E et Ecologic (*déchets électriques et électroniques*)

↳ SEMAER : opérateur de collecte / filiale du groupe SEMARDEL

Aliapur (*pneumatiques*)

↳ ERRIC : opérateur de collecte

EcoDDS (*déchets ménagers spéciaux*)

↳ CHIMIREC : opérateur de collecte

EcoMobilier (*meubles*)

↳ SEMAVAL : opérateur de collecte / filiale du groupe SEMARDEL



2. La communication

La communication et les différentes actions d'informations ont pour objectif de sensibiliser les habitants, que ce soit en terme de prévention, de tri ou de bonne gestion des déchets. Cette communication est réalisée de différentes manières, allant de la simple information technique de proximité, aux grandes campagnes de sensibilisation.

La communication en porte-à-porte

Si aujourd'hui, les performances de tri ne cessent d'augmenter, il reste malgré tout de nombreux efforts à fournir afin de s'aligner, voir dépasser les performances nationales.

C'est pourquoi, des interventions sont réalisées par un ambassadeur de tri dans les secteurs où des problèmes sont signalés. Elles sont l'occasion d'informer les habitants sur les erreurs de tri, les gestes à adopter, diminuer les refus de collecte et augmenter les tonnages de collectes sélectives.

Cette action est réalisée en partenariat avec l'Ecole de la Deuxième Chance de Montereau (E2C). Les élèves stagiaires ont accompagné l'ambassadeur du tri lors de plusieurs sensibilisations.

Résultat : En 2016, 2 638 foyers ont été visités dont 1 753 ont été rencontrés (66,45 %).

Les animations scolaires

A la rentrée 2016, les animations scolaires ont repris. Encadrées par l'ambassadeur du tri, elles sont destinées aux enfants du CP au CM2, et peuvent également se faire dans les centres de loisirs. Quatre thématiques d'animation sont disponibles : les produits dangereux, réduisons nos déchets, le tri et le recyclage, et le compostage.

Résultat : En 2016, 246 élèves ont été sensibilisés, soit 9 classes.

Les animations grand public

L'ambassadeur de tri est également intervenu pour former au tri sélectif les stagiaires de l'Ecole de la 2^{ème} chance (46 personnes), les animateurs des centres de loisirs et des maisons de quartier de la ville de Montereau (15 personnes), les habitants de la Résidence Belle Feuille (32 personnes).

Le SIRMOTOM a tenu un stand lors de l'évènement Montereau Plage, avec une animation ludique sur le tri sélectif (129 enfants sensibilisés).

Résultat global : 2 092 personnes (enfants et adultes) sensibilisées au tri.



Les Outils de Communication

Le site Internet

Le SIRMOTOM dispose d'un site Internet mis à jour régulièrement. L'accent est mis sur le développement des fonctionnalités et des informations disponibles.

Résultat : Le site a été visité 24 610 fois en 2015, soit 7 865 visites supplémentaires par rapport à 2014.



Les supports de communication

Lors des visites de terrain, des actions d'amélioration de la signalétique en faveur du tri sélectif sont menées. L'objectif est d'aider l'utilisateur dans son geste de tri quotidien. Cela passe par la distribution de sacs de pré-collecte (1 986 exemplaires remis en 2016), de guides de tri (1 684 exemplaires), de mémotri (67 exemplaires).

Pour plus d'informations, des affiches de consignes de tri sont également présentes dans les locaux propretés, dans les halls d'immeuble et sur les bacs de tri.

Ainsi, en 2016, ont été installées dans les locaux propreté :

- 109 affiches détaillant les consignes relatives au tri sélectif ;
- 288 étiquettes sur les bacs de tri.

Les médias

Plusieurs médias locaux relaient les informations relatives aux services proposés par le SIRMOTOM, afin qu'elles soient plus facilement accessibles au grand public. Ainsi, des articles sur l'actualité du Syndicat sont publiés dans la presse locale (La République de Seine-et-Marne, le Parisien, l'Eclairer du Gâtinais), ainsi que dans les journaux communaux.

Par ailleurs, le SIRMOTOM a régulièrement diffusé des spots et reportages (présentation de ses activités, tri sélectif, compostage...) avec radio Oxygène.



3. La Prévention des déchets

En 2011, Le SIRMOTOM, avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de la Région Ile-de-France, s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des Déchets, qui comprend un plan d'actions, avec pour objectif de réduire la production des déchets de 7% en 5 ans.

L'année 2016 marque la fin de ce programme local de prévention, dont les objectifs fixés ont été atteints.

Opération « Deux poules et un poulailler pour réduire nos déchets »

Comme chaque année, le SIRMOTOM a doté 100 nouveaux foyers de deux poules et un poulailler, à raison d'une distribution en mai, et l'autre en novembre. L'opération rencontre toujours autant de succès.

A noter que le Syndicat demande une participation de 20 € à chaque foyer volontaire.

Compostage

En 2016, le SIRMOTOM a distribué 241 composteurs, contre 240 en 2015. L'utilisation du service reste donc stable par rapport aux années précédentes. L'accent a été mis sur le développement du compostage dans les espaces communs, avec notamment l'installation de composteurs dans 3 cimetières.

Forum « Miam Miam—le rendez-vous de l'alimentation heureuse »

Une première édition de ce forum « du champ à l'assiette », consacrée principalement à la production (agriculture, récolte, bio, jardins partagés), transformation (diverses filières) et distribution (circuits courts) avait eu lieu en 2015. Le SIRMOTOM était alors intervenu afin de sensibiliser à la thématique du gaspillage alimentaire.

En 2016, la seconde édition était plus centrée sur la thématique de la nutrition et de la santé. Le Syndicat s'est associé à la Mairie de Montereau afin de co-organiser cet évènement. L'accent a ainsi pu être mis sur des thématiques relatives aux compétences du SIRMOTOM, en abordant les questions de production locale et de qualité des produits, de consommation responsable, ou de gaspillage alimentaire.

L'objectif était de faire prendre conscience de l'impact de ses choix alimentaires, et permettre à chacun d'être acteur et de trouver des solutions pratiques et réalisables.



Broyage des déchets verts à domicile

En 2016, le service s'est bien déroulé, avec un total de :

- 89 rendez-vous (contre 104 en 2015)
- **605,5 m³** de déchets verts broyés (contre **608 m³** en 2015).

Plusieurs changements notables ont été apportés au service :

- L'ouverture d'une journée de disponibilité supplémentaire, le mercredi ;
- L'ouverture du service aux collectivités, actée lors du conseil syndical du 21 novembre 2016.

Le service ayant dû s'arrêter durant les inondations, le nombre d'interventions global est plus faible qu'en 2015.



Sensibilisation au gaspillage alimentaire - école de Marolles-sur-Seine

Mené en plusieurs étapes pendant l'année 2016, ce projet réalisé en partenariat avec l'école et la cantine de Marolles visait à sensibiliser, de manière ludique, les élèves au gaspillage alimentaire. Une campagne de pesées de restes alimentaires a été menée, ainsi qu'une enquête réalisée par les enfants d'une classe pilote. La démarche a été complétée par des ateliers d'initiation à la culture du goût.

Résultat : environ 170 enfants ont été sensibilisés, dont 27 ont composé la Classe Pilote chargée de sensibiliser les autres élèves.

Création d'une exposition sur les déchets dangereux

La prévention, c'est réduire la quantité de déchets produits, mais également limiter la nocivité des déchets eux-mêmes.

Dans ce but, le SIRMOTOM a créé une exposition ludique, visant à sensibiliser tout les publics aux impacts liés aux déchets dangereux, et à leur bonne gestion.



3. Indicateurs techniques : Introduction

Les différents services liés à la collecte, aux déchetteries et aux services annexes sont assurés par des intervenants différents. Les principales missions sont assurées par des prestataires. Il existe quatre types de prestations : la collecte en porte-à-porte, la collecte en point d'apport volontaire, les déchetteries et les services annexes.

Ces prestations intègrent généralement deux parties : la partie « précollecte », qui regroupe l'ensemble des opérations liés aux contenants utilisés, et la partie « collecte », détaillant le service de ramassage en lui-même.

Collecte en porte à porte

Cette prestation a été confiée dans le cadre d'un marché confié le 08/09/2015 (lot 1 du marché de collecte), pour une durée de 7 ans à la société Aubine—Véolia Propreté.

Dans ce cadre, elle assure la **maintenance des conteneurs** (livraison et réparation, remplacement des conteneurs en place en cas de vol, dégradation...). Le SIRMOTOM assure uniquement la fourniture des conteneurs destinés aux nouvelles habitations et professionnels.

Elle est également chargée de la **collecte en porte à porte** des ordures ménagères, des emballages ménagers, des encombrants, du papier administratif et des sapins.

Le **rechargement , le transport et la mise en décharge des encombrants** collectés en porte à porte (lot 2 du marché de collecte) est assurée par la société COVED dans le cadre du marché notifié le 09/09/2015.



Collecte en point d'apport volontaire

Cette prestation a été confiée dans le cadre d'un marché confié le 09/09/2015 (lot 3 du marché de collecte), pour une durée de 7 ans à la société COVED.

Dans ce cadre, elle assure la **maintenance des points d'apport volontaire** (maintenance préventive, réparations...).

Les achats de nouveaux points d'apport volontaire aériens sont assurés par le Syndicat, alors que les nouveaux points d'apport volontaire semi-enterrés et enterrés sont acquis par les collectivités ou les bailleurs sociaux.

La COVED se charge également de la **collecte** de ces points d'apport volontaire, répartis en quatre flux : les ordures ménagères, les emballages ménagers, le papier et le verre.

Deux autres flux sont concernés par ce type de collecte : les textiles et les piles. Concernant le textile, le SIRMOTOM a contractualisé avec deux organismes (EcoTextile et le Relais) qui assurent la fourniture des bornes de collecte, leur collecte et la valorisation des déchets collectés.

Quant aux piles, le SIRMOTOM a installé dans l'ensemble des mairies du mobilier de collecte, dont il assure le ramassage sur simple demande.



Déchetteries

L'exploitation des déchetteries a été confiée dans le cadre d'un marché le 15/04/2014, pour une durée de 5 ans à la société COVED.

Dans ce cadre, elle assure la **gestion courante des déchetteries** (accueil des usagers, gestions des enlèvements...). Le SIRMOTOM gère uniquement la fourniture des caissons, et la gestion des problématiques liée aux éco-organismes.



Services « annexes »

L'appellation « services annexes » rassemble l'ensemble des services n'appartenant pas aux catégories précédentes. Il s'agit notamment de :

- **La collecte des dépôts sauvages** confiée dans le cadre d'un marché le 09/09/2015 (lot 4 du marché de collecte), pour une durée de 7 ans à la société COVED. Il s'agit de collecter les dépôts sauvages d'un volume supérieur à 5 m³, sur demande des communes.
- **La fourniture et la livraison des composteurs.** L'achat des composteurs est assuré par le SIRMOTOM, et la livraison et le montage sont confiés par lettre de commande à l'association d'insertion AIP REFON.
- **La collecte sur demande des encombrants,** est assurée par l'association d'insertion AIP REFON, et vise à aider les personnes ne disposant pas de moyens humains ou techniques pour se débarrasser de leurs encombrants. *Une participation forfaitaire est demandée à l'utilisateur pour ce service.*
- **Le service de broyage des déchets verts à domicile** est assuré en direct par le SIRMOTOM, qui gère la prise de rendez-vous, la location du véhicule dédié, l'emploi d'un agent, et la maintenance du broyeur.



3. Indicateurs techniques : la précollecte

Littéralement, la « précollecte » rassemble l'ensemble des opérations de prise en charge des déchets depuis leur lieu de production jusqu'au lieu de ramassage par la collecte. En ce sens, cette étape concerne les contenants utilisés (conteneurs, caissons de déchetteries), et les opérations de refus de collecte d'un conteneur de tri sélectif.

Parc des bacs de collecte

Le SIRMOTOM met gratuitement à disposition des foyers, des conteneurs destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et à la Collecte Sélective (CS).

La livraison est assurée par Aubine-Veolia Propreté, qui est également en charge de la maintenance. La fourniture des bacs diffère en fonction du volume adapté au besoin de l'habitat. Pour la collecte des OMR et la collecte sélective, les bacs varient entre 140, 240, 360 litres. Les volumes de 770 litres en ordures ménagères et 660 litres en collecte sélective sont également disponibles pour les entreprises, et l'habitat collectif.

		2014	2015	2016
Parc ordures ménagères	Volume en litres	6 719 760	6 803 440	7 012 400
	Nombre de bacs	23 533	23 765	24 173
Parc collecte sélective	Volume en litres	3 747 760	3 819 340	3 928 500
	Nombre de bacs	18 269	18 473	18 764

Volume et nombre de bacs installés sur le territoire (années 2014, 2015 et 2016)

La maintenance des conteneurs (livraison et réparation, remplacement des conteneurs en place en cas de vol, dégradation...) est gérée par Aubine—Véolia Propreté. Le SIRMOTOM assure uniquement la fourniture des conteneurs destinés aux nouvelles habitations et nouveaux professionnels.

Types d'intervention en 2016	Bacs OMR	Bacs CS
Dotation	435	306
Dotation échange	315	157
Retrait échange	255	159
Remplacement conteneur cassé	323	14
Remplacement conteneur volé	43	327
Remplacement conteneur brûlé	4	5
Couvercle cassé	11	10
Roue cassée	14	5

Nombre et type d'interventions réalisées sur les conteneurs en 2016



Points d'apport volontaire aériens

Le SIRMOTOM gère un parc de points d'apport volontaire (P.A.V.) pour la collecte du Verre et des Journaux/Revue/Magazines (JRM) réparti sur les 40 communes. En 2016, on dénombre 142 bornes à Verre et 129 bornes JRM installées.

Le nettoyage, l'entretien et le remplacement des points d'apport volontaire sont assurés par le collecteur. Chaque point d'apport volontaire est géolocalisé, afin d'en faciliter la gestion.

Commune	Papier	Verre	Commune	Papier	Verre
Balloy	1	1	La Tombe	1	1
Barbey	1	1	Laval-en-Brie	2	2
Bazoches-les-bray	2	2	Lorrez-le-Bocage	3	3
Blennes	1	1	Marolles-sur-Seine	4	6
Cannes-Ecluse	5	6	Montereau-Fault-Yonne	26	30
Châtenay-sur-Seine	2	4	Montigny-Lencoup	3	4
Chevry-en-Sereine	2	2	Montmachoux	1	1
Courcelles en Bassée	2	2	Noisy-Rudignon	2	2
Coutençon	1	1	Saint-Ange-le-Vieil	1	1
Diant	1	1	Saint-Germain-Laval	8	8
Dormelles	2	3	Salins	3	3
Egigny	1	1	Misy-sur-Yonne	3	4
Esmans	3	3	Thoury-Férottes	2	3
Flagy	3	3	Varennes-sur-Seine	10	10
Forges	2	2	Vaux-sur-Lunain	1	1
Gravon	1	1	Ville-Saint-Jacques	2	2
Gurcy-le-Chatel	2	2	Villebéon	3	3
La Brosse Montceaux	2	4	Villemaréchal	2	3
La Chapelle-Rablais	2	2	Villeneuve-les-Bordes	2	2
La Grande Paroisse	5	6	Voux	5	5
			Total	125	142

Nombre de points d'apport volontaire aériens par flux et par commune en 2016

Pour rendre plus efficace la collecte en P.A.V, le SIRMOTOM adapte constamment le parc en fonction du besoin des habitants.



Points d'apport volontaire semi-enterrés et enterrés

Pour optimiser la fréquence de collecte, et améliorer l'aspect esthétique, le SIRMOTOM a installé des bornes semi-enterrées pour remplacer les nombreux bacs de l'habitat collectif.

Le SIRMOTOM compte en 2016 :

- 20 points d'apport volontaire Ordures Ménagères (18 semi-enterrés et 2 enterrés) ;
- 11 points d'apport volontaire Emballages (10 semi-enterrés et 1 enterré) ;
- 4 points de collecte verre (3 semi-enterrés et 1 enterré) ;
- 4 points de collecte papier (3 semi-enterrés et 1 enterré).



Suivi de collecte

Avant de collecter chaque conteneur jaune, un contrôle visuel est effectué par les équipage de collecte. Si plus de trois erreurs sont constatées, le bac n'est pas collecté et se voit apposé un scotch « refus de tri », ainsi qu'un accroche bac et un guide de tri indiquant le numéro vert du SIRMOTOM.

En 2016, le collecteur a procédé à **1 638** refus de collecte, contre **1 387** en 2015.

- | | |
|---|---|
| ■ Balloy : 6 refus | ■ Laval en Brie : 17 refus |
| ■ Barbey : 0 refus | ■ Lorrez le Bocage : 69 refus |
| ■ Bazoches les Bray : 39 refus | ■ Marolles sur Seine : 45 refus |
| ■ Blennes : 21 refus | ■ Misy sur Yonne : 8 refus |
| ■ La Brosse Montceaux : 25 refus | ■ Montereau : 610 refus |
| ■ Cannes Ecluse : 36 refus | ■ Montigny Lencoup : 32 refus |
| ■ La Chapelle Rablais : 21 refus | ■ Montmachoux : 13 refus |
| ■ Châtenay sur Seine : 36 refus | ■ Noisy Rudignon : 15 refus |
| ■ Chevry en Sereine : 18 refus | ■ Saint Ange le Vieil : 9 refus |
| ■ Courcelles en Bassée : 4 refus | ■ Saint Germain Laval : 34 refus |
| ■ Coutençon : 7 refus | ■ Salins : 23 refus |
| ■ Diant : 8 refus | ■ Thoury Ferrottes : 15 refus |
| ■ Dormelles : 33 refus | ■ La Tombe : 7 refus |
| ■ Egligny : 8 refus | ■ Varennes sur Seine : 134 refus |
| ■ Esmans : 16 refus | ■ Vaux sur Lunain : 6 refus |
| ■ Flagy : 9 refus | ■ Villebéon : 10 refus |
| ■ Forges : 13 refus | ■ Villemaréchal : 37 refus |
| ■ La Grande Paroisse : 118 refus | ■ Villeneuve les Bordes : 21 refus |
| ■ Gravon : 4 refus | ■ Ville Saint Jacques : 36 refus |
| ■ Gurcy le Châtel : 15 refus | ■ Voulx : 60 refus |



2. Indicateurs techniques : la collecte

La collecte regroupe l'ensemble des opérations permettant la prise en charge d'un déchet par la collectivité. Les moyens de cette prise en charge, et l'opérateur concerné, sont différenciés en fonction du flux. On distinguera de cette définition les déchetteries, dont le fonctionnement est différent.

Modes et fréquences de collecte

Le SIRMOTOM propose différents modes de collecte selon le flux de déchets. Les fréquences de collecte sont adaptées à la typologie de l'habitat et à la densité de la population. Elles ont évolué au 1^{er} avril 2016, notamment au niveau de la fréquence de collecte des emballages recyclables, qui est passée à 1 fois par semaine pour l'ensemble du territoire.

Collecte en porte-à-porte			
Flux	Exploitants	Fréquences de collecte	Contenants
Ordures ménagères	Aubine-Veolia Propreté	1 à 4 fois par semaine	Bac couvercle grenat
Emballages ménagers	Aubine-Veolia Propreté	1 fois par semaine	Bac couvercle jaune
Encombrants	Aubine-Veolia Propreté	1 fois par trimestre	Déposés au sol
Encombrants sur demande	AIP Refon (<i>Association d'insertion professionnelle de la Région de Fontainebleau</i>)	Sur appel téléphonique	Déposés au sol
Papier administratif (<i>pour les bâtiments publics</i>)	Aubine-Veolia Propreté	1 fois par trimestre	Bac couvercle bleu

Collecte en point d'apport volontaire/borne semi-enterrée et enterrée			
Flux	Exploitants	Modes de dépôt	Densité
Ordures ménagères	COVED	Borne semi-enterrée et enterrée	1 borne pour 2 637 habitants
Emballages ménagers	COVED		1 borne pour 4 795 habitants
Verre	COVED	Borne aérienne, semi-enterrée et enterrée	1 borne pour 361 habitants
Papier	COVED		1 borne pour 409 habitants
Sapins de Noël	Aubine	Déposés au sol	1 point de collecte pour 963 habitants
Textiles	Le Relais/EcoTextile	Borne aérienne	1 borne pour 1 020 habitants
Piles	SIRMOTOM	Borne à piles	1 borne pour 1 131 habitants

Détail des différents flux collectés, exploitants et contenants utilisés par le SIRMOTOM en 2016



Parc des camions de collecte

En 2016, 9 bennes ont été utilisées par Aubine pour la collecte en porte-à-porte.

La COVED a utilisé 1 camion grue affecté à la collecte des points d'apport volontaire, et un semi-remorque a été utilisé pour le transfert des encombrants.

Kilométrage total	Aubine	COVED
Ordures Ménagères Résiduelles	86 140 km.	2 324 km.
Emballages ménagers	55 922 km.	970 km.
Papier		6 465 km.
Verre		10 201 km.
Encombrants	55 922 km.	3 725 km.
Sous total	197 984 km.	23 685 km.
Total	221 669 km.	

Consommation gazole	121 023 litres	10 978 litres
Total	132 001 litres	

Nombre de Véhicules	9	2
----------------------------	---	---

Kilométrage parcouru et gazole consommé par les véhicules (Aubine et COVED - principaux flux 2016)



Performances de collecte

Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est assurée par Véolia Propreté pour la partie collectée en porte à porte, et par la COVED pour la collecte en points d'apport volontaire enterrés et semi-enterrés.

En tonne	2015	2016	Evolution
PAP	18 887,25	18 223,60	- 3,51 %
PAV	90,38	256,44	+ 183,74 %
Total	18 977,63	18 480,04	-2,62 %

L'augmentation du tonnage collecté en points d'apport volontaire est due à l'accroissement du nombre de points de collecte disponibles.

Evolution du tonnage d'ordures ménagères collecté entre 2015 et 2016



En 2016, le tonnage d'ordures ménagères résiduelles a baissé de 2,62 %, pour s'établir à 18 480,04 tonnes, ce qui représente 357,72 kilogrammes par habitant.

Moyenne en Ile-de-France : 303 kg/an/habitant (chiffres 2013 - ORDIF)

Les emballages ménagers

La collecte des emballages ménagers est assurée par Véolia Propreté pour la partie collectée en porte à porte, et par la COVED pour la collecte en points d'apport volontaire enterrés et semi-enterrés.

En avril 2016, les fréquences de collecte ont été uniformisées sur l'ensemble des communes, en devenant hebdomadaire. On constate qu'à la suite de cette évolution, les tonnages collectés ont beaucoup progressés pour dépasser les 900 tonnes.

Comme pour le flux « ordures ménagères », cette progression s'est vue encore davantage accentuée pour la collecte en points d'apport volontaire, notamment grâce à l'accroissement du nombre de points de collecte disponibles.

En tonne	2015	2016	Evolution
PAP	734,96	904,22	+ 23,03 %
PAV	6,00	14,52	+ 142,00 %
Total	740,96	918,74	+ 23,99 %

Evolution du tonnage d'emballages ménagers collecté entre 2015 et 2016



En 2016, le tonnage d'emballages ménagers a progressé de 23,99 %, pour s'établir à 918,74 tonnes, ce qui représente 17,78 kilogrammes par habitant.



Le papier

La collecte du papier est assurée par la COVED. Le matériau est ensuite déchargé sur le quai de transfert du SIRMOTOM au Centre de Valorisation Energétique de Montereau, avant d'être pris en charge par le SYTRADEM pour être traité dans un centre de tri puis recyclé.

En tonne	2015	2016	Evolution
Total	486	505,42	+ 4 %

Evolution du tonnage de papier collecté entre 2015 et 2016

En 2016, le tonnage de papier a progressé de 4 %, pour s'établir à 505,42 tonnes, ce qui représente 9,78 kilogrammes par habitant.

Moyenne en Ile-de-France : 35 kg/an/habitant d'emballages et de papiers graphiques (chiffres 2013 - ORDIF), contre 27,56 kg pour le SIRMOTOM.



Les encombrants

La collecte en porte à porte

La collecte des encombrants est assurée par Véolia Propreté. Les encombrants collectés sont stockés sur une plate forme dédiée au Centre de Valorisation Energétique de Montereau, avant d'être pris en charge par la COVED pour être traités.

Les encombrants sont collectés 1 fois par trimestre sur l'ensemble des communes. Suite aux évolutions du mode opératoire, les déchets électriques et électroniques et la ferraille ne sont plus acceptés lors de cette collecte.

En tonne	2015	2016	Evolution
Total	607,34 t.	633,16 t.	+ 4,06 %

Evolution du tonnage d'encombrants collecté entre 2015 et 2016

En 2016, le tonnage d'encombrants a progressé de 4,06 %, pour s'établir à 633,16 tonnes, ce qui représente 12,26 kilogrammes par habitant.

Moyenne en Ile-de-France : 27 kg/an/habitant d'encombrants hors déchetterie (chiffres 2013 - ORDIF)



La collecte sur demande

Pour aider les personnes ne disposant pas de moyens physiques ou techniques suffisants à se débarrasser de leur encombrants, le SIRMOTOM propose un service de collecte sur rendez-vous payant. Le coût de la prestation est, pour partie, pris en charge par le Syndicat.

Il reste à payer une part forfaitaire pour l'utilisateur, correspondant à 22 € le premier m³ et 11 € chaque mètre cube supplémentaire.

	2015	2016
Demandes	19	34
M ³ collectés	94	220

Evolution du nombre de demandes et du volume collecté entre 2015 et 2016

En 2016, le service a globalement été plus utilisé qu'en 2015. Le nombre d'interventions et les volumes collectés sont très variables d'une année sur l'autre, sans que ces fluctuations ne répondent à une règle particulière.





Le verre

La collecte du verre est assurée par la COVED. Comme pour les encombrants, le matériau est ensuite stocké sur une plate forme dédiée au Centre de Valorisation Energétique de Montereau, avant d'être pris en charge directement par Verallia pour être recyclé.

Après plusieurs années de tendance à la baisse, le tonnage augmente à nouveau en 2016, pour atteindre un niveau comparable à celui de 2010.

En tonne	2015	2016	Evolution
Total	942	1 010,14	+ 7,23 %

Evolution du tonnage de verre collecté entre 2015 et 2016



En 2016, le tonnage de verre a progressé de 7,23 %, pour s'établir à 1 010,14 tonnes, ce qui représente 19,55 kilogrammes par habitant.

Moyenne en Ile-de-France : 20 kg/an/habitant de verre (chiffres 2013 - ORDIF).

Les sapins

La collecte des sapins de Noël est assurée par Véolia Propreté. Jusqu'à mi-janvier, des points de collecte sont mis à disposition des habitants par chaque commune, le Syndicat assurant la fourniture de la signalétique.

En 2016, 54 points de collecte étaient ainsi dispersés sur le territoire du SIRMOTOM.

En tonne	2015	2016	Evolution
Total	9,32	9,42	+ 1 %

Evolution du tonnage de sapins collecté entre 2015 et 2016



Début 2016, le tonnage de sapins collecté a légèrement augmenté de 1 %, pour s'établir à 9,42 tonnes.



Le papier administratif

La collecte du papier administratif est assurée par Véolia Propreté. Elle concerne uniquement les administrations et les établissements publics. Auparavant mensuel, le ramassage est devenu trimestriel début 2016.

Ce changement de fréquence a impacté à la baisse les tonnages collectés durant l'année.

En tonne	2015	2016	Evolution
Total	15,68	10,90	- 30,5 %

Evolution du tonnage de papier administratif collecté entre 2015 et 2016



Début 2016, le tonnage de papier administratif collecté a baissé de 30,5 %, pour s'établir à 10,90 tonnes.

Les textiles

La mise à disposition des bornes d'apport textile est assurée par deux organismes, Le Relais (24 bornes) et EcoTextile (25 bornes). Ils sont chargés de la collecte et de la valorisation des vêtements et chaussures qui y sont déposés.

En tonne	2015	2016	Evolution
Total	109,2	115,8	+ 6 %

Evolution du tonnage de textiles collecté entre 2015 et 2016



En 2016, le tonnage de textile collecté a progressé de 6 %, pour s'établir à 115,8 tonnes, ce qui représente 2,2 kilogrammes par habitant.

Moyenne en Ile-de-France : 1 kg/an/habitant de verre (chiffres 2013 - ORDIF).



Les piles

Des points de collecte de piles sont mis à disposition des administrés dans toutes les mairies du SIRMOTOM. Ils sont vidés sur simple demande par le Syndicat. Leur contenu est ensuite déposé en déchetterie.

Le contenu de ces bornes n'étant pas pesé, on ne peut qu'estimer le poids collecté, d'environ 250 kilos.

	2015	2016
Poids estimatif (en kilos)	200	250
Nombre d'interventions	7	9

Evolution du poids des piles collectés et du nombre d'interventions entre 2015 et 2016



En 2016, le nombre d'interventions pour collecter les piles dans les administrations a légèrement progressé.



2. Indicateurs techniques : les déchetteries

La gestion courante des déchetteries (accueil des usagers, gestion des enlèvements...) est assurée par la COVED. Elle assure l'enlèvement des caissons de déchetteries et leur transport jusqu'à l'exutoire où les différents flux seront traités.

Fréquentation

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les habitants, dans la limite de 52 m³ par an. Afin d'éviter l'accès aux particuliers ne résidant pas sur le territoire du SIRMOTOM, les modalités d'accès en déchetterie ont été modifiées en cours d'année. Dorénavant, une pièce d'identité est demandée en complément du badge d'accès. La mise en place de cette mesure n'a pas impacté le nombre de visites.

Déchetterie de Voulx

Malgré les travaux, la fréquentation est en augmentation par rapport à 2015. Elle a baissé durant les travaux, mais a connu une forte progression après leur finalisation.

Cette constatation tendrait à mettre en avant le fait que la déchetterie est davantage « attractive », les usagers n'hésitant pas à se déplacer pour des petits apports (1 399 visites supplémentaires entre 2015 et 2016).

Déchetterie	Voulx	
Type de tiers	2015	2016
Association	35	43
Collectivité	115	102
Hors catégorie	3	1
Particulier	12 674	13 994
Professionnel hors territoire	0	0
Professionnel	9	10
Résidence secondaire	576	668
Total	13 412	14 818

*Evolution du nombre de passages
entre 2015 et 2016 — déchetterie de Voulx*

Déchetterie de Montereau

La fréquentation de la déchetterie de Montereau a progressé en 2016, avec 2 186 visites supplémentaires par rapport à 2015.

Elle s'explique notamment par le report des visites due aux travaux de la déchetterie de Voulx.

Déchetterie	Montereau	
Type de tiers	2015	2016
Association	41	49
Collectivité	784	949
Hors catégorie	90	129
Particulier	31 617	33 846
Professionnel hors territoire	74	96
Professionnel	351	329
Résidence secondaire	299	303
Total	33 256	35 701

*Evolution du nombre de passages
entre 2015 et 2016 — déchetterie de Montereau*

Résultats : le nombre de passages en déchetterie a fortement progressé en 2016 (+ 8 %). On constate que tous les types d'usagers ont participé à cette hausse, à l'exception des professionnels du territoire, dont le nombre de visites a baissé.



Tonnages

Déchetterie de Voulx

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement ont impacté le fonctionnement de la déchetterie de Voulx durant le premier trimestre 2016, bien qu'elle soit restée accessible au public. On remarque que, globalement, les tonnages sont en baisse, notamment sur des flux comme le gravât, le plâtre ou les tous venants.

Les facteurs explicatifs sont les suivants :

- Une partie des usagers a pensé que la déchetterie était fermée durant les travaux ;
- Malgré les précautions prises, l'accès a paru moins évident pour une partie des visiteurs.

De ce fait, les tonnages « non déposés » se sont en grande partie retrouvés sur la déchetterie de Montereau, qui a connu une explosion de ses tonnages.

	2015 Tonnages	2016 Tonnages	Différence Tonnages	% différence
Gravats	1 051,24	835,58	- 215,66	- 20,5 %
Déchets verts	634,29	628,70	- 5,59	- 0,9 %
Tout-venant incinérable	344,55	271,66	- 72,89	- 21,2 %
Tout-venant encombrants	420,62	391,94	- 28,68	- 6,8 %
Mobilier (EcoMobilier)		54,70	54,70	100,0 %
Plâtre non valorisable	200,55	77,10	- 123,45	- 61,6 %
Plâtre valorisable	34,06	25,70	- 8,36	- 24,5 %
Ferrailles	82,60	100,28	17,68	21,4 %
Carton	30,12	33,12	3,00	10,0 %
Pneus non valorisables	5,52	0,00	- 5,52	- 100,0 %
Pneus valorisables (Aliapur)	5,52	3,41	- 2,11	- 38,2 %
DEEE	61,04	64,76	3,72	6,1 %
Déchets dangereux (EcoDDS)	19,66	17,73	- 1,93	- 9,8 %
Déchets dangereux	12,70	12,96	0,26	2,0 %
Huile de vidange	5,49	3,42	- 2,07	- 37,7 %
Piles	0,75	0,65	- 0,10	- 13,3 %
Huile végétale	0,22	0,37	0,15	68,2 %
Capsules Nespresso	0,30	0,48	0,18	60,0 %
Ampoules et néons	0,00	0,00	0,00	0,0 %
Batteries	0,52	0,75	0,23	44,2 %
Radiographies	0,00	0,18	0,18	100,0 %
Cartouches d'encre	0,04	0,10	0,06	150,0 %
Total	2 909,79	2 523,59	- 386,20	- 13,3 %

Evolution du tonnage collecté par flux entre 2015 et 2016 — déchetterie de Voulx (en tonnes)



Tonnages

Déchetterie de Montereau

A contrario de la déchetterie de Voulx, le site de Montereau a connu une explosion des apports. Comme évoqué précédemment, elle peut s'expliquer par :

- Le report des déchets non déposés à Voulx ;
- L'épisode des inondations, subi par plusieurs communes, en juin.

	2015	2016	Différence	%
	Tonnages	Tonnages	Tonnages	différence
Gravats	2 227,78	2 247,52	19,74	0,9 %
Déchets verts	1 251,76	1 300,32	48,56	3,9 %
Tout-venant incinérable	1 179,90	1 315,02	135,12	11,5 %
Tout-venant encombrants	786,01	779,08	- 6,93	- 0,9 %
Plâtre non valorisable	310,26	467,54	157,28	50,7 %
Plâtre valorisable	58,72	64,70	5,98	10,2 %
Ferrailles	161,87	199,92	38,05	23,5 %
Terre	59,92	84,22	24,30	40,6 %
Carton	46,00	30,72	- 15,28	- 33,2 %
Pneus non valorisables	9,84	14,68	4,84	49,2 %
Pneus valorisables (Aliapur)	9,84	28,36	18,52	188,2 %
DEEE	133,96	138,03	4,07	3,0 %
Déchets dangereux (EcoDDS)	35,10	43,69	8,59	24,5 %
Déchets dangereux	22,98	26,14	3,17	13,8 %
Huile de vidange	11,79	11,97	0,18	1,5 %
Piles	0,93	1,05	0,12	12,9 %
Huile végétale	0,93	0,73	- 0,20	- 21,5 %
Capsules Nespresso	0,47	0,41	- 0,06	- 12,8 %
Ampoules et néons	0,43	0,64	0,21	48,8 %
Batteries	0,34	0,24	- 0,10	- 29,4 %
Radiographies	0,00	0,22	0,07	100 %
Cartouches d'encre	0,16	0,13	- 0,03	- 18,8 %
Total	6 308,99	6 755,33	446,20	+ 7,1 %

Evolution du tonnage collecté par flux entre 2015 et 2016 — déchetterie de Montereau (en tonnes)



Tonnages

Bilan général

Les travaux en déchetterie de Voulx ont bouleversé les apports. A ce titre, l'année 2016 est exceptionnelle, et s'est soldée par une augmentation globale des tonnages collectés. On constate également que, malgré ces travaux, l'affluence en déchetterie de Voulx a progressé dès la réouverture totale après travaux.

	2015 Tonnages	2016 Tonnages	Différence Tonnages	% différence
Gravats	3 279,02	3 083,10	- 195,92	- 6,0 %
Déchets verts	1 886,05	1 929,02	42,97	2,3 %
Tout-venant incinérable	1 524,45	1 586,68	62,23	4,1 %
Tout-venant encombrants	1 206,63	1 171,02	- 35,61	- 3,0 %
Mobilier (EcoMobilier)	0,00	54,70	54,70	100,0 %
Plâtre non valorisable	510,81	544,64	33,83	6,6 %
Plâtre valorisable	92,78	90,40	- 2,38	- 2,6 %
Ferrailles	244,47	300,20	55,73	22,8 %
Terre	59,92	84,22	24,30	40,6 %
Carton	76,12	63,84	- 12,28	- 16,1 %
Pneus non valorisables	15,36	14,68	- 0,68	- 4,4 %
Pneus valorisables (Aliapur)	15,36	31,77	16,41	106,8 %
DEEE	195,00	202,79	7,79	4,0 %
Déchets dangereux (EcoDDS)	54,76	61,42	6,66	12,2 %
Déchets dangereux	35,68	39,10	3,43	9,6 %
Huile de vidange	17,28	15,39	- 1,89	- 10,9 %
Piles	1,68	1,70	0,02	1,2 %
Huile végétale	1,15	1,10	- 0,05	- 4,3 %
Capsules Nespresso	0,77	0,89	0,12	15,6 %
Ampoules et néons	0,43	0,64	0,21	48,8 %
Batteries	0,86	0,99	0,13	15,1 %
Radiographies	0,00	0,40	0,25	100,0 %
Cartouches d'encre	0,20	0,23	0,03	15,0 %
Total	9 218,78	9 278,92	60,14	+ 0,7 %

Evolution du tonnage collecté par flux entre 2015 et 2016 — déchetteries du SIRMOTOM (en tonnes)



Apports des professionnels

Depuis mars 2011, une tarification a été mise en place pour les professionnels accédant aux déchetteries. En 2012, le SIRMOTOM a décidé de ne plus facturer les cartons apportés par les professionnels. Ils sont acceptés à titre gracieux. Depuis la mise en place de la benne écomobilier sur la déchetterie de Voulx, le dépôt de mobilier est gratuit pour les professionnels disposant d'une carte d'accès et d'une carte EcoMobilier.

Le tableau ci-dessous montre les déchets déposés par les professionnels en déchetterie :

	Montereau				Voulx		
	Unité	Professionnels (48 entreprises)	Professionnels hors territoire (6 entreprises)	Professionnels hors territoire (6 entreprises)	Professionnels (7 entreprises)	Professionnels (7 entreprises)	
Tout-venant incinérable	Tonne	136	94,25	12	5,00	2	2,00
Tout-venant encombrants	Tonne	117	60,50	59	42,75	7	4,50
Plâtre	Tonne	23	10,25	25	13,75		
Plâtre valorisable	Tonne	4	1,5	8	5,50		
Carton	Tonne	50	36	2	0,50	1	0,25
Déchets verts	Tonne	23	16,25	3	2,00	1	0,50
Ferrailles	Tonne	52	18,00	21	6,75	6	2,00
Gravats	Tonne	55	27,50	26	15,25	2	0,75
TOTAL	Tonne	460	263,75	156	91,5	19	10

	Unité	Nb apports	Litrage	Nb apports	Litrage	Nb apports	Litrage
Piles	Litre	2	1,50				
Ampoules et néons	Litre	5	177				
Acides et bases	Litre					1	0,50
Produits particuliers	Litre	3	43,50				
Emballages vides souillés	Litre	10	224,50				
Huile de vidange	Litre	1	10				
Pâteux	Litre	20	485,50	1	18		
TOTAL	Litre	39	940,5	1	18	1	0,5

Volume et litrages de déchets déposés par les professionnels par déchetterie (2016)



2. Indicateurs techniques : traitement des déchets

Le transfert et le traitement des ordures ménagères résiduelles, des emballages ménagers et des journaux, revues, magazines est confié au Syndicat de Traitement des Déchets Ménagers du Sud-Est Seine-et-Marne (SYTRADEM). Chaque flux dispose de son propre exutoire.

Ordures ménagères résiduelles (OMR)

Les ordures ménagères résiduelles sont valorisées au Centre de Valorisation Énergétique (CVE), exploité par la société SOVALEM dans le cadre d'une convention de Délégation de Service Public (DSP).

En 2016, les tonnages du SIRMOTOM traités par le CVE s'élèvent à 20 066,72 tonnes, correspondant aux flux des ordures ménagères résiduelles, et aux « Tout-venant incinérables » collectés en déchetteries.

Emballages ménagers (CS) et Journaux/revues/magazines (JRM)

Collectés par le prestataire Aubine, ces déchets sont déchargés sur les espaces de stockage du SIRMOTOM situés sur le site du centre de valorisation énergétique, puis transférés par gros porteurs vers le Centre de Tri de Nangis géré par le SYTRAVAL.

Une partie infime des emballages est directement vidée par Aubine sur le Centre de Tri de Nangis pour être utilisée lors des caractérisations.

Au Centre de Nangis, le tri des JRM et des emballages ménagers est affiné. Il en résulte un refus de tri.

	Emballages ménagers	Journaux, revues, magazines
Tonnages entrants 2016	882,36	494
Taux de refus 2016 (caractérisations)	12,87%	9,19%
Tonnages de refus 2016	113,56	45,4
Tonnages sortants 2016	768,8	448,6

*Détail de la nature des déchets recyclables pris en charge par le SYTRADEM
(source : convention financière de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets 2017 adoptée par le SYTRADEM)*

Caractérisations au Centre de Tri de Nangis

En 2016, SYTRAVAL a transmis au SIRMOTOM les résultats des caractérisations issues des tonnages entrants d'emballages ménagers (collecte sélective), et des Journaux/Revue/Magazines.

Le taux de refus a progressé concernant le flux journaux, revues, magazines, en parallèle de l'augmentation des tonnages collectés.

	Pourcentage de refus	
	2015	2016
Journaux, revues, magazines	5,6	9,2
Emballages ménagers	12,8	12,9

Evolution du pourcentage de refus entre 2015 et 2016



5. Indicateurs financiers : dépenses de fonctionnement

Le SIRMOTOM est un syndicat mixte. Comme toutes les administrations, son budget est constitué de dépenses de fonctionnement et d'investissement, de recettes liées aux contributions des adhérents, et de recettes diverses.

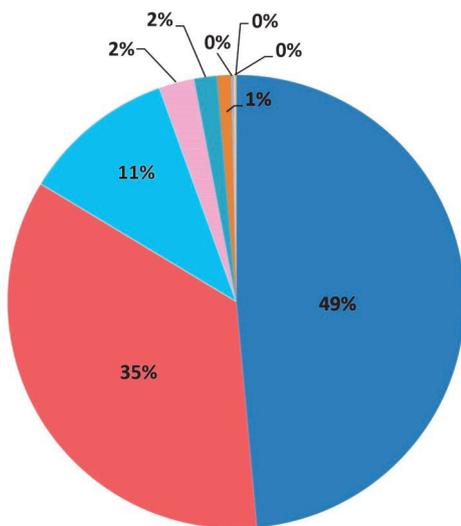
Cette partie a pour objet de détailler les dépenses du Syndicat, et les recettes liées à l'exercice 2016. Les éléments financiers sont extraits du compte administratif.

Dépenses de Fonctionnement

Elles correspondent aux coûts des services et aux missions confiées aux prestataires, aux frais d'administration générale et de gestion des projets réalisés par le Syndicat.

Prestations de services

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les coûts des prestations :



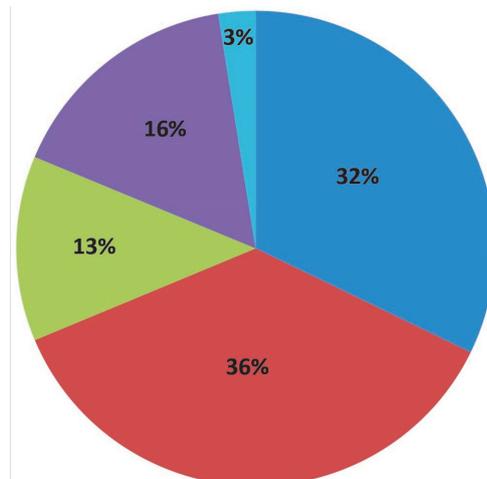
Prestation de services	Montant TTC
Contribution SYTRADEM	3 241 900 €
Contrat de collecte LOT 1 - AUBINE	2 344 588 €
Exploitation des déchetteries - COVED	725 193 €
Contrat de collecte LOT 3 - COVED	166 359 €
Accès aux déchetteries du SMETOM-GEEODE (Facture prévisionnelle 2016)	108 788 €
Contrat de collecte LOT 2 - COVED	64 809 €
Contrat DI SERVICES (collecte extincteurs/ bouteilles de gaz)	12 552 €
Contrat de collecte LOT 4 - COVED	8 888 €
Collecte des encombrants sur demande - AIP REFON	2 666 €
Total	6 675 743 €



Prestations de conseil

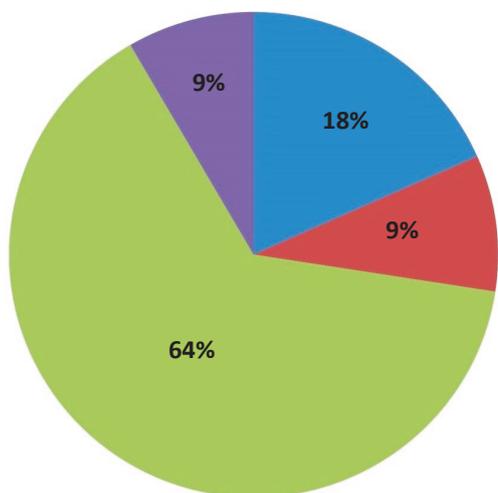
Le Syndicat fait appel à plusieurs cabinets de conseil pour différentes missions, le tableau ci-dessous détaille ces prestations :

Prestation de conseil	Montant TTC
 Assistance juridique - Cabinet Ravetto Associés	12 876 €
 Nestranny Conseil (dont Analyse Financière)	14 580 €
 Etude sur la tarification incitative Cabinet AJBD et CITEXIA	5 034 €
 Contre-Etude sur la tarification incitative Cabinet ESPELIA	6 480 €
 Etude ressourcerie - Maison de l'Emploi et de la Formation	1 000 €
Total	39 970 €



Frais d'administration et charges techniques

Le tableau et le graphique ci-dessous détaillent les frais de fonctionnement :



Prestation de conseil	Montant TTC
 Charges de structure	146 855 €
 Personnel, élus	512 794 €
 Communication	72 532 €
 Projets de réduction des déchets	67 180 €
Total	799 361 €



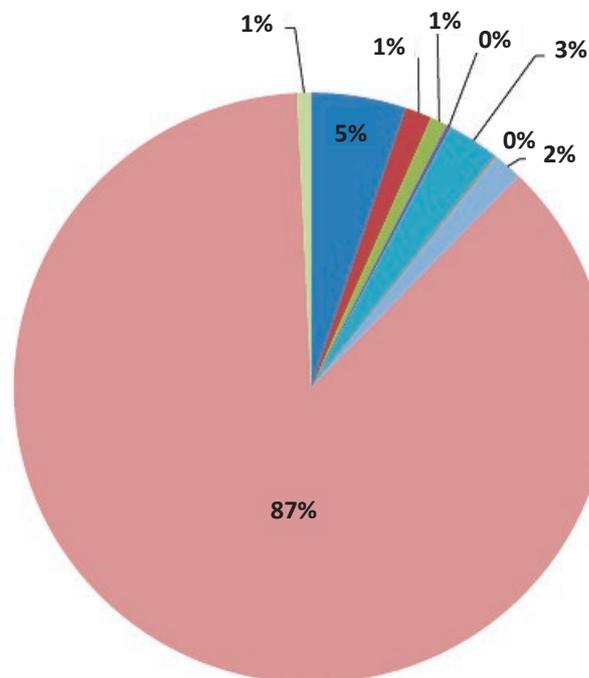
5. Indicateurs financiers : dépenses d'investissement

Pendant l'année 2016, le SIRMOTOM a très majoritairement investi dans les travaux de la déchetterie de Voulx. La maîtrise d'œuvre et les études concernant ce projet sont également définies comme « investissement ». Les investissements concernent également les composteurs, les bacs de collecte...

Fournitures de pré-collecte	58 009 €
Bacs - CITEC ENVIRONNEMENT	25 242 €
Bacs Papiers Administratifs - TEMACO	11 040 €
Caissons - TMI MORICEAU	21 727 €
Fournitures de composteurs	15 956 €
Composteurs Individuels - PLASTIC OMNIUM	15 582 €
Composteurs pédagogiques - ASSOCIATION EMERAUDE	374 €
Fournitures diverses	10 648 €
Collecteur de récupération d'huile usagée - MANERGO	3 048 €
Séparateur en béton ALFABLOC - AGRILEAD	7 600 €
Participation financière - Mise en place d'un équipement de pré-collecte (à hauteur de 50 %)	2 339 €
Commune de Blennes	2 339 €
Fournitures de bureaux et interventions informatiques	31 960 €
Achat d'un coffre-fort - NV BURO	512 €
Cession Licences et matériels - JVS MAIRISTEM	12 295 €
Mobilier et aménagement des bureaux (2ème étage) - CEPAL	17 336 €
Achat de stores pour les bureaux (2ème étage) - ART ET CONFORT	1 817 €
Projet Réduction des déchets	689 €
Achat d'une tente pop-up - DOUBLET SA	689 €



Frais d'études	18 371 €
Cabinet Merlin (Ressourcerie-Recyclerie)	1 590 €
ABROTEC (Mission Géotechnique - Diagnostic Pollution)	10 166 €
Cabinet Merlin (A.M.O pour la mise en place de PAV semi-enterrés)	6 615 €
Travaux Déchetterie de Voulx	974 436 €
Maîtrise d'œuvre - CABINET MERLIN	52 241 €
Mission Géotechnique - ABROTEC	2 957 €
Mission CSPA - BUREAU VERITAS	2 172 €
Mission de Contrôle Technique - QUALICONSULT	10 352 €
Réhabilitation et extension de la déchetterie de Voulx - COLAS IDFN	906 714 €
Dépenses liées aux Déchetteries	8 594 €
Achat d'extincteurs pour la déchetterie de Voulx - SPP	1 390 €
Système de vidéo protection dans les déchetteries - MILHEM SA	6 130 €
Panneaux de dissuasion - SETON FR	1 074 €
TOTAL	1 121 002 €



5. Indicateurs financiers : recettes

En 2016, le Syndicat a perçu les recettes suivantes :

	Montant TTC
 Participations des Communautés de Communes	6 547 493 €
 Soutiens Eco-Organismes	464 366 €
 Reversement des matériaux triés + Recettes de Valorisation	216 648 €
 Aides et Subventions	109 369 €
 Régie de recettes (Opération Poules, Cartes de déchetteries, Broyage à domicile)	3 360 €
 Facturation des professionnels en Déchetteries	5 603 €
 Vente de l'Hôtel de l'Intercommunalité	270 000 €
 Autres remboursements	44 109 €
TOTAL	7 660 948 €

